



étaient par les canons de Vanves et d'Issy.

A ce moment les masses prussiennes se sont montrées sur les crêtes du plateau, se dévotant ainsi aux feux de l'artillerie et des forts.

Le but de la reconnaissance était atteint, la retraite a été ordonnée. Elle s'est opérée dans le meilleur état sous les ordres du général Blanchard, dont les hommes disposés ont assuré la réussite de cette reconnaissance.

De côté de Clamart, nous avons occupé l'ouvrage du moulin de Pierre; la fusillade s'est engagée sur ce point, et l'ennemi n'a pu nous faire quitter la position.

Nous nertes sont peu considérables; celles de l'ennemi, qui est resté constamment sous notre feu, quoique nous n'ont pas encore apprécies en ce moment, ont un grand caractère de gravité; c'est ainsi qu'il a laissé plus de 300 morts dans Bagnoux. Ses pertes ont été également considérables à Châtillon et sur les hauteurs. Le chiffre des prisonniers connus s'élève à plus de 100.

Le gouverneur a félicité les troupes qui ont pris part à la reconnaissance, ainsi que celles des forts, de l'ardeur et du sang-froid dont elles ont fait preuve dans cette journée.

Le gouverneur de Paris. Par son ordre: Le général chef d'état-major général, SCHMITZ.

LE PAYS

MONTREAL, 8 NOVEMBRE 1870.

"LE PAYS" entrant dès demain dans sa 19ème année d'existence, paraîtra désormais devant le public, à partir de ce jour de fête, en un costume plus ample, fait à sa taille, et tenant compte des progrès accomplis par les années.

Le Parlement.

Le discours du Trône et l'Adresse ont été presque deux déceptions: on attendait plus de vigueur et de résolution de ces deux pièces. La question de l'arbitrage devait soulever des tempêtes, des récriminations, elle n'a jusqu'ici soulevé qu'une difficulté de peu.

Ainsi les ministres libéraux, siégeant dans notre parlement local, prétendent que le véritable théâtre de la lutte à laquelle donneront lieu les débats de cette importante affaire, doit être le terrain fédéral; c'est dans la chambre des communes, au milieu même du camp ennemi, qu'on se portera les premiers coups, en admettant que le combat s'engage sérieusement.

Car enfin on combat la contumace, chaque fois qu'une question complexe se présente, les deux gouvernements se renvoient comme une balle, et lorsque celle-ci tombe à terre entre les deux camps, nul ne se donne la peine de la relever, chacun prétextant qu'elle se trouve dans les limites de son adversaire. Le double mandat a subi ce sort. En sera-t-il de même de la dette? cela nous paraît cependant difficile.

En tout cas, il est à peu près sûr qu'on en parlera peu à Québec, puisque Sir G. Cartier et son collègue le chevalier de St. Grégoire, opinent pour la discussion au Parlement fédéral.

Le Code Municipal sera, dit-on, adopté durant cette session. Cette œuvre qui révolutionnera les campagnes, ne compte plus que 187 pages de texte contre 238 qu'elle avait lors de la publication du premier projet; il contient encore 1077 articles; nous espérons que les populations des campagnes trouveront la chose fort raisonnable et digne de leurs intérêts.

circulaire suivante aux représentants diplomatiques de la France à l'étranger:

"Monsieur, je ne sais quand cette dépêche vous parviendra. Depuis trente jours Paris est investi et sa ferme résolution de résister jusqu'à ce qu'il ait obtenu la victoire peut prolonger quelque temps encore la situation violente qui le sépare du reste du monde. Néanmoins, je n'ai pas voulu retarder d'un jour la réponse que mérite le rapport dirigé par M. le comte de Bismark sur l'entrevue de Ferrières; je constate d'abord qu'il confirme en tous points mon récit, sauf en ce qui concerne un échange d'idées sur les conditions de la paix, qui, suivant M. de Bismark, n'aurait pas été débattues entre nous.

"J'ai reconnu que, sur ce sujet, le chancelier de la Confédération du Nord n'avait opposés, dès les premiers mois, une sorte de fin de non recevoir, tirée de ma déclaration absolue que je ne consentirais à aucune cession de territoire; mais mon interlocuteur ne peut avoir oublié que, sur mon instance, il s'expliqua (catégoriquement, et mentionna pour le cas où le principe de la cession territoriale serait admis, les conditions que j'ai énumérées dans mon rapport à l'Assemblée nationale de Strasbourg, à l'Alsace entière de Metz et d'une partie de la Lorraine.

"Le chancelier fait observer que ces conditions pourraient être aggravées par la continuation de la guerre. Il m'en a en effet déclaré, et je le remercie de vouloir bien le mentionner lui-même. Il est bon que la France sache jusqu'à l'ambition de la Prusse; elle ne s'arrête pas à la conquête de deux de nos provinces, elle poursuit froidement l'œuvre systématique de notre anéantissement. Après avoir solennellement annoncé au monde par la bouche du roi, qu'elle n'en voulait qu'à Napoléon et à ses soldats, elle s'acharne à détruire le peuple français. Elle ravage son sol, incendie ses villages, accable ses habitants de réquisitions, les fusille quand ils ne peuvent satisfaire à ses exigences, et met toutes les ressources de la science au service d'une guerre d'extermination.

"La France n'a donc pas d'illusion à conserver. Il s'agit pour elle d'être ou de n'être pas. En lui proposant la paix au prix de trois départements qui lui étaient unis par une étroite affection, on lui offrait le déshonneur. Elle l'a repoussé. On prétend la punir par la mort. Voilà la situation bien nette.

"Vainement, lui dit-on, il n'y a pas de honte à être vaincu, encore moins à subir des sacrifices imposés par la défaite. Vainement, ajoutent-ils encore que la Prusse peut reprendre les conquêtes violentes et injustes de Louis XIV. De telles objections sont sans portée, on peut s'étonner d'avoir à y répondre.

"La France ne cherche pas une puissante consolation dans l'explication trop facile des causes qui ont entraîné son échec. Elle accepte ses malheurs et ne les discute pas avec son ennemi. Le jour où il lui a été donné de reprendre la direction de ses destinées, elle a loyalement offert une réparation; seulement, cette réparation ne pouvait être une cession de territoire. Pourquoi? Parce que c'était un amoindrissement? Non; parce que c'était une violation de la justice et de la loi, dont le chancelier du Nord ne semble tenir aucun compte. Il nous renvoie aux conquêtes de Louis XIV.

"Je n'ai rien à dire sur ce point précis, mais la doctrine que ce mot rappelle par le chancelier de la Confédération du Nord, Strasbourg, est la clef de notre maison. C'est donc comme propriétaire que la Prusse stipule, et cette propriété elle l'appuie à des créatures humaines dont elle supprime par ce fait la liberté morale et la dignité individuelle. Or, c'est précisément le respect de cette liberté, de cette dignité, qui interdit à la France de consentir à l'abandon qu'on lui demande. Elle peut subir l'abus de la force, elle n'y ajoutera pas l'abaissement de sa volonté.

"J'ai en de la sorte de ne pas faire sur ce point suffisamment comprendre ma pensée quand j'ai dit, ce que je maintiens, que nous ne pouvons sans déshonneur céder l'Alsace et la Lorraine. J'ai caractérisé par là, non l'acte imposé au vaincu, mais la faiblesse d'un complice qui donnerait la main à l'oppresser et consumerait un temps les premiers six mois des années 1869 et 1870 pour l'annulation des décrets de cette maison, et enfin quels amendements à la loi qui régirait les Bureaux des Impôts, que nous suggérons, ou qui peuvent leur avoir été suggérés par le Préfet de cette Institution.

Le nouveau directeur de la prison de réforme St. Vincent de Paul serait-il déjà menacé? M. Bellerose est un terrible homme!

Une circulaire de Jules Favre. Paris, 18 oct.—M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, vice-président du gouvernement de la Défense nationale, vient d'adresser la

"Or, ne lui donnait qu'une durée effective de 48 heures. Pendant le surplus de la période de quinze jours ou trois semaines, la Prusse se réservait la continuation des hostilités, en sorte que l'Assemblée eût délibéré sur la paix et la guerre pendant la bataille qui aurait décidé du sort de Paris. De plus, l'armistice ne s'étendait pas sur nos condamnés à consumer nos vivres pendant que l'armée assiégée aurait largement vécu par le pillage de nos provinces. Enfin l'Alsace et la Lorraine n'auraient pas nommé députés, par la raison vraiment inouïe qu'il s'agissait de prononcer sur leur sort; la Prusse ne leur reconnaissant pas ce droit, nous demandait de tenir la poignée du sabre avec lequel elle le franchit.

"Voilà les conditions que le Chancelier de la Confédération du Nord ne craint pas d'appeler 'très conciliantes' en nous accusant 'de ne pas saisir l'occasion de convoquer une assemblée nationale, témoignage ainsi notre résolution de ne pas nous débarrasser des difficultés qui empêchent la conclusion d'une paix conforme au droit national, et de ne pas écarter l'opinion publique du peuple français.' Eh bien, nous acceptons d'être votre vassal comme devant l'histoire, la responsabilité de notre refus. Ne pas s'opposer aux exigences de la Prusse, c'est être à nos yeux une trahison. J'ignore quelle destinée la fortune nous réserve. Mais, ce que je suis profondément, c'est qu'avant à choisir entre la situation actuelle de la France et celle de la Prusse, c'est la première que j'ambitionnerais. J'ai mieux nos souffrances, nos périls, nos sacrifices, que l'inflexible et cruelle ambition de notre ennemi.

"J'ai la ferme confiance que la France sera victorieuse. Ent-elle vaincue, elle restera encore si grande dans son malheur, qu'elle démentirait un objet d'admiration et de sympathie pour le monde entier. Là est sa force véritable, la sera peut-être sa vengeance. Les cabinets européens, qui se sont bornés à des stériles témoignages de cordialité, le reconnaîtront un jour; mais il sera trop tard. Un lieu d'inaugurer la doctrine de la haute méditation conseillée par la justice et l'honneur, ils autorisent par leur inertie la continuation d'une lutte barbare qui est un désastre pour tous, un outrage à la civilisation. Cette sanglante leçon ne sera pas perdue pour les peuples. Et qui sait? L'histoire nous enseigne que les révolutions humaines sont par là ou mystérieusement liées à d'ineffables malheurs. La France avait peut-être besoin d'une épreuve suprême, elle en sortira transfigurée, et son génie brillera d'un éclat d'autant plus vif qu'il aura soutenu et préservé de défaillance en face d'un puissant et implacable ennemi. Lorsque vous votez, monsieur, vous inspirez de réflexions dans vos rapports avec le représentant du gouvernement prussien que vous êtes accablés, la fortune aura prononcé son arrêt. En voyant cette grande population de Paris assiégée depuis un mois, si résolu, si calme, si unie, jattends avec un cœur ferme et confiant l'heure de la délivrance.

"Recevez, etc." "JULES FAVRE."

LEJURY de la cour criminelle, à Québec, appelé à se prononcer sur l'affaire Provost, accusé de s'être approprié des fonds appartenant à la Banque d'Économie de St. Roch, a rendu un verdict de non coupable contre l'accusé.

SALEK ANGLAIS.—Le prochain mail pour l'Angleterre sera transmis par le vapeur Baccara, qui doit quitter New-York jeudi prochain. Les mailles seront fermées au bureau de poste de Montréal, mardi à 2.30 P. M. Les journaux, les livres et les paquets d'échantillons, devront être déposés avant 2 h.

CONSEIL-DE-VILLE.—Il y aura vendredi soir une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville.

LECTURE.—Miss Woodbury, de Chicago, donna ce soir une lecture sur la tempérance, à l'Institut des Artisans.

MORTALITÉ.—Dans le courant de la semaine dernière, il y a eu 31 enterrains dans le cimetière catholique, et 14 dans le cimetière protestant.

PRESENTATION.—Les hommes de la batterie du Grand-Tronc, ont présenté au Capit. Duran, de la Salle St. Patrick, une adresse accompagnée d'une magnifique photographie, par Savoy, représentant la batterie.

MUSIQUE CLASSIQUE.—Nous apprenons que M. F. J. Prume, à la demande d'un certain nombre d'amateurs de cette ville, est sur le point d'ouvrir une liste de souscription pour donner, dans le grand hall de l'Hotel, six concerts de musique classique.

SECOURS AUX INCENDIÉS D'OTTAWA.—Le comité de secours des incendies d'Ottawa, vient de recevoir une somme de \$68.60, produit d'un concert donné, il y a quelques jours, dans la salle de lecture du Grand-Tronc à la pointe St. Charles.

DANGEREUSE DISTRACTION.—Quelques jours descriptives, prenant leurs ébats dans un terrain vacant de la rue St. Constant, au coin de la rue Dorchester, loin de la surveillance paternelle, ont falli, sans l'heureuse arrivée de la police, à la cause d'un incendie dont les suites auraient sans doute été des plus désastreuses.

APRÈS AVOIR éprouvé la série de leurs distractions habituelles, leur esprit inventif et leurs instincts destructeurs, les porcelains à bout d'un tas immense, au pied d'une colonne de bois, tous les débris de planches qu'ils peuvent ramasser dans les environs, et de se donner alors le plaisir de se réchauffer, après d'un immense bouquet de feu.

LES DAMES avaient déjà gagné la clôture, et allaient se communiquer aux maisons du voisinage, lorsque l'heureuse arrivée de la police vint mettre fin à cette dangereuse distraction, qui n'est qu'un autre moyen pour le criminel.

UN VIEUX BRETON.—Il y a quelques jours partait pour la France un de nos compatriotes, M. Antoine Laine, de Paimpol (Côte du Nord), dit le Courrier de San-Francisco. Dernièrement, Laine avait reçu de sa vieille mère une lettre contenant le passage: 'Les frères n'ont quittés; si se sont engagés et vont combattre les Prussiens. J'espère que tu feras comme eux.' Le brave Breton ne s'est pas fait dire deux fois, le lendemain, il réglait ses affaires, et au jour même il se mettait à combattre les Prussiens, comme ses frères.

DÉSASTRES MARITIMES.—L'Étoile Canadienne, de Sandwich, Ontario, nous donne les détails des épouvantables désastres causés par la tempête qui s'est abattue il y a quelques jours dans certains endroits de la Province d'Ontario.

LE TEMPETE que nous avons eu ici dimanche dernier s'est fait sentir ailleurs. Sur le Lac Érie on rapporte que la goëlette 'Le William' a été perdue au large de Port Burwell. La perte est complète. Une autre goëlette a subi le même sort à Kingsville. On ne connaît pas encore le nom. A Port Elgin la goëlette 'W. W. Grant' contenant 5,000 minots d'ongle, a été perdue. Elle contenait 4,000 minots de lin. Le tout perdu. On rapporte de la même place que 3 barges sont aussi perdues. A Picton une grosse barque fut perdue, ainsi que des mâts. A Port Colborne, la goëlette 'Mary' fut perdue sur la Pointe Sugar Loaf. La cuisinière se noya. Le reste de l'équipage fut sauvé. Trois personnes se noyèrent en essayant à porter les personnes en état de porter les armes. Des dignes d'être mentionnés à ce sujet sont deux fois sur le point de se perdre. Ils furent sauvés par un canotier qui se trouva à proximité.

LES OURS.—Les ours sont très nombreux cette année dans le comté de Montserrat (Californie) ils ont commis de nombreuses déprédations. Ils se sont même pas pour s'attaquer aux humains.

UN DÉTENU.—Un habitant de Norfolk, qui était allé chasser avec un ami, s'est trouvé presque nez à nez avec un de ces quadrupèdes. Sans perdre le temps à parlementer, le chasseur a pris ses jambes à son cou, et ce n'est que lorsqu'il se trouva à une certaine distance qu'il se retourna pour voir si son ami n'était pas aussi en danger. Il se trouva qu'il avait un fusil chargé et prêt à tirer.

CONTRATS.—Le contrat pour la construction des murs de la prison de St. Jean, a été accordé à M. C. Ledue, de Ste. Scholastique, et MM. Allard et Dufort, de Montréal, ont obtenu celui pour la construction de murs d'enceinte de la prison de St. Hyacinthe.

UN CONVOCATION.—Les conseillers de ville représentant le quartier centre de Montréal, ont convoqué une assemblée de leurs constituants, qui aura lieu jeudi au Mechanics-Institute, au lieu de leur ordinaire séance, à 8 heures.

LEJURY de la cour criminelle, à Québec, appelé à se prononcer sur l'affaire Provost, accusé de s'être approprié des fonds appartenant à la Banque d'Économie de St. Roch, a rendu un verdict de non coupable contre l'accusé.

SALEK ANGLAIS.—Le prochain mail pour l'Angleterre sera transmis par le vapeur Baccara, qui doit quitter New-York jeudi prochain. Les mailles seront fermées au bureau de poste de Montréal, mardi à 2.30 P. M. Les journaux, les livres et les paquets d'échantillons, devront être déposés avant 2 h.

CONSEIL-DE-VILLE.—Il y aura vendredi soir une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville.

LECTURE.—Miss Woodbury, de Chicago, donna ce soir une lecture sur la tempérance, à l'Institut des Artisans.

MORTALITÉ.—Dans le courant de la semaine dernière, il y a eu 31 enterrains dans le cimetière catholique, et 14 dans le cimetière protestant.

PRESENTATION.—Les hommes de la batterie du Grand-Tronc, ont présenté au Capit. Duran, de la Salle St. Patrick, une adresse accompagnée d'une magnifique photographie, par Savoy, représentant la batterie.

MUSIQUE CLASSIQUE.—Nous apprenons que M. F. J. Prume, à la demande d'un certain nombre d'amateurs de cette ville, est sur le point d'ouvrir une liste de souscription pour donner, dans le grand hall de l'Hotel, six concerts de musique classique.

SECOURS AUX INCENDIÉS D'OTTAWA.—Le comité de secours des incendies d'Ottawa, vient de recevoir une somme de \$68.60, produit d'un concert donné, il y a quelques jours, dans la salle de lecture du Grand-Tronc à la pointe St. Charles.

DANGEREUSE DISTRACTION.—Quelques jours descriptives, prenant leurs ébats dans un terrain vacant de la rue St. Constant, au coin de la rue Dorchester, loin de la surveillance paternelle, ont falli, sans l'heureuse arrivée de la police, à la cause d'un incendie dont les suites auraient sans doute été des plus désastreuses.

APRÈS AVOIR éprouvé la série de leurs distractions habituelles, leur esprit inventif et leurs instincts destructeurs, les porcelains à bout d'un tas immense, au pied d'une colonne de bois, tous les débris de planches qu'ils peuvent ramasser dans les environs, et de se donner alors le plaisir de se réchauffer, après d'un immense bouquet de feu.

LES DAMES avaient déjà gagné la clôture, et allaient se communiquer aux maisons du voisinage, lorsque l'heureuse arrivée de la police vint mettre fin à cette dangereuse distraction, qui n'est qu'un autre moyen pour le criminel.

n'existe pas de désordre; chacun est obligé de payer ce qu'il enlevé. Les Français détruisent les chemins de fer, et les lignes télégraphiques.

Le Trahison de Bazaine se confirme. Le général Bisson s'est tenu son commandement à Metz jusqu'à la capitulation, déclare dans une lettre que les généraux de division ne furent jamais consultés pour la reddition. La responsabilité ne tombe sur Bazaine, Canrobert, Le Bouff, L'Amaury, Frossard et Desvaux. Il dit que le 16 octobre on ordonna aux généraux de division d'apporter leurs aigles pour les brûler.

Tout est tranquille à Marseille. L'ordre le plus parfait règne maintenant à Marseille.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Négociations de Paris. Burnside qui se trouve actuellement à Londres dit que ses négociations avaient réussi, les Français obtiennent de meilleures conditions par son entremise que par celle de Thiers. Il assure que Bismark va maintenant refuser le rattachement de Paris.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Les votes de Paris pour le gouvernement, d'après ce qu'il y avait de plus certain hier, sont: Louis, 301,371; Mon, 58,585. Les Rapports n'étaient pas complets.

Tours, 7 nov.—Nous avons des nouvelles d'Her de Paris.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.

Les élections municipales ont eu pour résultat la nomination de maires républicains dans presque tous les arrondissements.



